

DEPARTEMENT
DE LA CORREZE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'YSSANDON

Membres en exercice	15
Présents	8
Représentés	3
Votants	8
Votes exprimés	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 17 février à 20 H 30,
le Conseil Municipal,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle
polyvalente, sous la présidence de Didier DUBUIS, Maire.
Date de la convocation : 09-02-2023

Secrétaire de séance : Sandrine GOFFLO

Conseillers présents : DUBUIS Didier, VILLENEUVE Claude, PILLET Bruno, GARDE Delphine,
LOUBRIAT Clément, AUZELOUX Christelle, VILLENEUVE Dominique, GOFFLO Sandrine,
Conseillers absents excusés : DUCHOWICZ Carine, ROUQUIÉ Yoann,
Conseillers absents excusés ayant donné pouvoir : VEZINE Stéphane pouvoir à Bruno PILLET,
LEYMARIE Christian pouvoir à Didier DUBUIS, PICARDA Caroline pouvoir à Clément LOUBRIAT
Conseillers absents non excusés : LEBAS Adrien, CAMUS Franck.

OBJET : Demande d'aides financières du collège d'OBJAT à l'intention des familles d'élèves pour les voyages scolaires

Monsieur le Maire fait part de la demande du Principal du collège d'OBJAT qui sollicite des aides financières à l'intention des familles d'élèves pour les voyages scolaires à visée pédagogiques.

Différents voyages sont prévus :

- A l'étranger (Angleterre, Espagne, Allemagne) pour les classes de 5^{ème} et de 3^{ème}
- A Mimizan et Saint Sornin d'Arves pour les 4^{ème}
- En Normandie pour les classes de 3^{ème}.

Le Maire demande aux élus de délibérer sur cette question.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide :

REFUSE d'attribuer des aides financières pour les voyages scolaires organisés par le Collège d'Objat.

Pour copie conforme,
Le Maire,

